ENTRETIEN & HYGIÈNE

DKP TAG

Décapant spécial graffiti

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Action puissante et rapide
- Assure un nettoyage en profondeur
- Formulation thixotrope pour un usage sur les surfaces verticales
- Son conditionnement en aérosol facilite son utilisation et sa conservation
- Elimine les peintures, les encres et les marqueurs

DOMAINES D'APPLICATION

- Brique
- Pierre
- Métal
- Carrelage
- Verre
- Bois
- Marbre
- Plastique (faire un essai au préalable)

MODE D'EMPLOI

- Intervenir le plus tôt possible après l'application des graffitis, idéalement de 24h00 à 48h00
- Température extérieure minimale pour un résultat optimum : +10°C car son action est ralentie par le froid
- Pulvériser directement sur les parties à traiter
- Attendre de voir le DKP TAG agir
- 30 secondes à 20 minutes peuvent être nécessaires selon la nature de la peinture et du support à décaper
- Une action mécanique à l'aide d'une brosse peut être additionnée à l'action chimique du DKP TAG
- Rincer soigneusement et abondamment à l'eau claire sous pression
- A renouveler si nécessaire jusqu'à l'élimination complète des graffiti

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Blanc
Odeur :	Caractéristique
Point éclair :	< 0°C
Point d'ébullition :	< 0°C
Densité :	0.812 g/cm^3

CONDITIONNEMENT

Aérosol 650/500ml net x 12	Code produit : 744065

STOCKAGE

- Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.

FABRIQUÉ EN FRANCE

Cette fiche technique a été établie le 09/12/20 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.